## SYNDICAT C.G.T. DES TRAVAILLEURS PORTUAIRES

## DU GRAND PORT MARITIME DU HAVRE

LE HAVRE

France

www.cgt-gpmh.com

Le Havre, le 12 novembre 2010

Camarades,

Nous revenons vers vous concernant les événements qui se sont passés ces dernières semaines, moments importants pour la vie de votre Organisation Syndicale et votre devenir.

En ce qui concerne le jugement du tribunal du 8 novembre 2010, nous ne pouvons qu'afficher notre écœurement face à une justice à la botte du patronat et du gouvernement, tout ceci relayé bien évidemment par un acharnement médiatique sans commune mesure. Un appel de la décision ayant été décidé, nous vous tiendrons informé des suites à venir.

Concernant la situation locale, la direction générale s'évertue à vouloir appliquer, d'une manière unilatérale, la réforme portuaire et teste les positions de votre Organisation Syndicale dans un moment où son avenir est dans une période charnière.

Bien entendu, nous ne tomberons pas dans ce piège, et nous affirmons que l'application de cette réforme dans le domaine de la manutention ne se fera pas sous l'égide d'une dictature et d'une parodie de négociations.

Nous avons d'ors et déjà déclaré notre volonté à trouver une solution respectant les spécificités locales.

Cette solution reste bien entendu à bâtir, car aujourd'hui seule la direction générale ferme la porte aux discussions.

Concernant les différentes restructurations de services en cours, nous tenons à réaffirmer notre position : rien ne se fera sans l'aval de votre Organisation Syndicale et des salariés que nous représentons.

A noter que la réforme en cours est une réforme de la manutention et non une réforme complète des établissements portuaires; exercée sur le dos des salariés.

Nous ne sommes pas dupes de la campagne de désinformation, de déstabilisation, de casse de l'emploi et du volet social, prônée aujourd'hui par la direction générale à la place portuaire et à l'ensemble de ces acteurs.

Camarades, pour l'ensemble de ces raisons mais aussi pour prendre une décision importante concernant votre avenir, votre présence doit être massive lors de l'Assemblée Générale du mardi 16 novembre 2010.

**UNIS, DETERMINES, COMBATIFS** 

Le Secrétaire Adjoint,

Pour Info et Affichage